Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 34 (2004)

Heft: 5

Rubrik: Courrier : quel fut votre plus bel âge?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

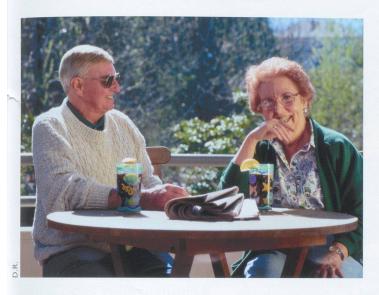
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quel fut votre plus bel âge?

De nombreux lecteurs ont répondu à notre question: quel a été votre plus bel âge? Voici un florilège de leurs lettres.



e suis née en 1928. Il y a deux périodes où je me suis sentie très à l'aise. Issue d'une famille d'agriculteurs, nous nous retrouvions toujours douze à table, à l'heure des repas, en comptant la famille, le grand-père, les oncles et les tantes. Durant mon enfance, j'ai participé aux travaux de la ferme. J'ai porté le bois, préparé la nourriture, gardé les vaches, etc. Cela se faisait toujours dans la bonne humeur. Une fois par année, nous partions en course de montagne, pour visiter les génisses qui paissaient derrière le Suchet.

Durant la deuxième période de ma vie, j'ai eu un mari extraordinaire de gentillesse. Nous avons eu, comme tout le monde, nos peines et nos joies et il fallait jongler avec les horaires entre le travail à la ferme, le bureau postal de Mathod et les trois enfants. Lorsque les enfants ont quitté la maison, mon mari s'est occupé de la troupe théâtrale du village, et nous étions six couples à partager cette passion avec grand plaisir.

J'ai perdu mon mari il y a huit ans et il faut continuer du mieux qu'on peut. Si je regarde en arrière, je ne ressens ni nostalgie, ni regrets. J'ai eu une existence bien remplie, mes enfants sont super, j'apprécie ce que j'ai, en jouissant de la vie.

Irène Debétaz, Mathod (Gagne un CD pour sa lettre)

Un si beau poème

Mon plus bel âge a été le jour de mes 85 ans. Mes petits-enfants m'avaient offert une jolie fête. Le plus beau moment a été quand mes quatre arrière-petites-filles, âgées de 1, 3, 4 et 5 ans, m'ont récité ce poème que j'avais appris à mes petites-filles à l'époque: «Voici, une rose c'est une rose, un œillet c'est un œillet, mais mon petit cœur c'est encore autre chose, je te le donne comme un bouquet.»

Je n'ai pu retenir mes larmes. Si l'on m'avait donné une grosse somme d'argent, cela ne m'aurait pas fait plus plaisir.

Gilberte Molard, Lausanne

La maladie de Ménières

Etant atteint de la maladie de Meinières, je cherche des personnes qui ont été opérées d'une labyrinthectomie. Cette opération est assez pénible et je l'ai mal supportée. Vous pouvez m'écrire, 14 avenue Vibert à Carouge, ou m'atteindre au 022 300 11 70.

Marcel Curty, Carouge.

Ce sera demain

Ma lointaine jeunesse fut souvent assombrie par des deuils, des soucis de toutes sortes, des questions sans réponses. Cependant, quelques joies montrèrent le bout du nez, parmi lesquelles la rencontre avec mon épouse et la naissance de notre fille. Tout ne fut pas si morose. La mort stupide n'a pas fauché chaque rose. Comme le disait un grand philosophe qui avait déjà bien roulé sa bosse, mon plus bel âge, je le remets toujours à demain!

Paul Pesse, La Joux

Opération à l'œil

Je ne désire plus porter mes lunettes. Peut-on faire une opération des yeux? Combien cela coûte-t-il? Y a-t-il une participation de l'assurance maladie? Quelle est la durée de l'opération? Y a-t-il des risques? Où peut-on se faire opérer?

Maya Jaccoud, Ecublens

(Réd.) Il existe une technique au laser, qui coûte assez cher (entre 3000 et 5000 francs par œil). Les caisses

d'assurance maladie ne remboursent pas cette opération, par ailleurs relativement sûre. L'hôpital ophtalmique de Lausanne vous renseigne au 021 626 81 11.

Redevance radio-TV

Le fait de bénéficier des prestations complémentaires AVS/AI donne droit, c'est vrai, à l'exonération de la redevance radio-TV, qu'il faut expressément demander. Cependant, même si vous n'avez pas ces PC, mais que vous nécessitiez «des soins de niveau 3 et 4» vous pouvez être exempté de cette redevance. Il vous suffit de joindre à votre demande une attestation de l'établissement qui vous prodique ces soins. Le passage mis en évidence figure en tout petits caractères au dos de la facture de Billag SA. Billag vous délivrera alors une décision d'exonération. Cette décision, à conserver précieusement, fera l'objet de révisions périodiques. Si votre situation n'a pas changé, vous le confirmez par écrit en renvoyant à Billag une photocopie de la décision d'exonération.

Charles Bourgeois, Yens

D'accord, pas d'accord?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Générations*, CP 2633, 1002 Lausanne

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch